

LE MOT DU PRESIDENT,

Chers amis maquettistes,

Après quelques années passées à organiser des expos dans le vignoble, l'AMC 44 a décidé de se remettre au travail et de vous organiser une nouvelle manifestation.

Cette année nous changeons de lieu et vous donnons rendez-vous les 20 & 21 avril 2013 à Sainte Luce sur Loire, dans la Salle Ligéria . Vous y serez accueillis dans le confort et la convivialité, et nous espérons vous y voir nombreux.

Un concours est prévu, si vous souhaitez y participer, renvoyez la fiche à l'adresse indiquée.

Il vous reste encore du temps pour mettre la dernière main à vos œuvres. A vos outils et à bientôt pour 2 journées de rencontres et de bonne humeur.

Merci.

Jacques Rouzineau

DEROULEMENT DU WEEK-END

Samedi 20 Avril 2013

De 8 h 30 à 12 h 30 :

Accueil des exposants (café - brioche offerts),

Mise en place de vos stands,

Vous pourrez déjeuner sur place (sandwich, boissons ...).

De 13 h 00 à 19 h 00 : Ouverture au public

19 h 00 : Pot de l'amitié

A partir de 20 h 00 : restaurant (pensez à réserver).

Dimanche 21 Avril 2013

De 8 h 30 à 10 h 00 : Accueil des exposants (café - brioche offerts)

De 10 h 00 à 18 h 00 : Ouverture au public.

Possibilité de déjeuner sur place (sandwich, boissons ...)

Contacts pendant l'expo : 06.85.27.82.26

06 89 93 79 05

06.77.96.80.20

Titre I - Généralités

Article 1 - Participants

L'exposition est ouverte à tous les maquettistes et figurinistes amateurs, affiliés à un club ou indépendants.

Article 2 - Critères de qualité et de morale de l'exposition

Les organisateurs se réservent le droit de refuser toute pièce ne correspondant pas aux critères de l'exposition.

Article 3 - Possibilités de participation

Les pièces doivent être l'œuvre des seuls participants. Une pièce réalisée par plusieurs personnes doit être inscrite aux noms de ceux-ci. Chaque concurrent peut s'inscrire dans autant de catégories qu'il le désire et y présenter le nombre de pièces qu'il souhaite. Par contre, chaque concurrent ne peut obtenir qu'un seul prix par catégorie. Une pièce présentée une saison précédente dans une catégorie ne peut être présentée que si elle est mise dans une autre catégorie.

Article 4 - Inscriptions

Les inscriptions des maquettes en concours doivent parvenir dans la mesure du possible au club organisateur au moins 15 jours avant la date du concours. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'à 12h le samedi 20 avril 2013. Un droit d'inscription de 3 euros par pièce mise en concours est perçu lors de l'arrivée des participants. L'inscription est gratuite pour les moins de 13 ans.

Article 5 - Responsabilité des exposants

Les exposants ont la responsabilité de leur stand pendant les heures d'ouverture de l'exposition (animation et surveillance). La salle sera sous alarme et gardée hors des heures d'ouverture.

Article 6 - Retrait des pièces

Sauf dérogation accordé par le club organisateur, le retrait des pièces en exposition s'effectue à la fin de l'exposition.

Titre II – Jury

Article 7 - Constitution du jury

Le jury est constitué de juges fédéraux et de membres du club organisateur ayant les compétences requises. Il y a 2 juges par catégorie. Le président du jury peut demander l'assistance de juges extérieurs au club organisateur en fonction des compétences particulières nécessaires. Ceux-ci sont alors dispensés de juger les catégories où eux-mêmes ou les membres de leur club concourent.

Article 8 - Refus éventuel de pièces en concours

Le jury se réserve le droit de refuser les pièces ne correspondant pas à celles annoncées lors de l'inscription au concours.

Titre III – Les jugements

Article 9 - Catégories de participants

- Minimes : jusqu'à 13 ans révolus
- Juniors : jusqu'à 17 ans révolus
- Seniors : 18 ans et plus

Article 10 - Critères de jugement

A - Vue d'ensemble : création, présentation, recherche, documentation, transformation etc.

B - Montage : assemblage, collage, finition des joints, finesse, détails etc.

C - Peinture : exactitude des teintes, précision, finition, vieillissement, ambiance etc.

Article 11 - Répartition des points par critère

	<u>Toutes catégories sauf figurines</u>	<u>Figurines</u>
A	30 points	35 points
B	35 points	30 points
C	35 points	35 points

Titre IV – Résultats

Article 12 - Remise des prix

Le jury est souverain dans sa notation. Après le comptage des points la remise des prix se fait selon le tableau suivant :

Franches de points	Senior	Junior	Minime
90/100	OR	OR	OR
80/89	ARGENT	OR	OR
70/79	BRONZE	OR	OR
60/69		ARGENT	OR
50/59		BRONZE	OR
40/49			ARGENT
30/39			BRONZE

Article 13 - Respect du règlement

Le président du jury veillera à l'équité et à l'impartialité des jugements ainsi qu'au respect du règlement. En cas de litige sur l'attribution d'un prix, la voix du président du jury est prépondérante. Le secrétaire du jury veille à ce que le règlement, les catégories, la constitution du jury et le procès verbal du jugement soient affichés sur les lieux du concours.

Titre V – Réclamations

Article 14 - Souveraineté du jury

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

Article 15 - Acceptation du règlement

L'inscription au concours implique l'acceptation du présent règlement.

Titre VI – Catégories de pièces en concours

Article 16 - Catégories de pièces en concours

<i>N°</i>	<i>Catégorie</i>	<i>N°</i>	<i>Catégorie</i>	<i>N°</i>	
		.		.	
1	Avions	5	Figurines	9	Véhicules militaires
2	Dioramas avions	6	Dioramas figurines	10	Dioramas véhicules militaires
3	Bateaux	7	Véhicules civils	11	Fantastique
4	Dioramas bateaux	8	Dioramas véhicules civils	12	Divers

Titre VII – Championnat fédéral

Article 17 - Championnat F.M.P.S Provinces de France

Le championnat F.M.P.S P.D.F est réservé aux membres des clubs affiliés et titulaires de la carte de la saison en cours.

Article 18 - Possibilité d'améliorer sa pièce en cours de saison

Tout participant peut améliorer, voire remplacer sa pièce en cours de saison, à condition de rester dans la même catégorie.

Article 19 - Saisonnalité du championnat

Le championnat fédéral s'étale sur une saison, qui comprend autant de manches qu'il se trouve de clubs affiliés pour en organiser. Chaque participant au championnat fédéral doit participer à un nombre minimum de manches établi chaque saison par la fédération. Une moyenne de ses meilleures notes est établie et détermine les champions de la saison.

Article 20 - transmission des résultats de chaque manche à la fédération

Le club organisateur de chaque manche transmet ses résultats à l'JMPS JDF sous un délai de 15 jours. Afin de financer la remise des prix fédéraux, 1,5 euros sont reversés à l'JMPS JDF pour chaque pièce participant au championnat fédéral.

Article 21 - Déroulement du championnat fédéral pour la saison 2012/2013

1^{ère} manche :

2^{ème} manche :

3^{ème} manche : calendrier non disponible à la date de l'édition du concours

4^{ème} manche :

5^{ème} manche :

Pour la saison 2012/2013, les participants au championnat fédéral JMPS JDF devront présenter leur(s) pièce(s) à un minimum de 2 manches. La moyenne des 2 meilleures notes sera établie pour désigner les champions de la saison.

Fiche d'inscription à retourner au plus tard le 01 Février 2013

Les inscriptions pourront se faire jusqu'à 12h le samedi 20 Avril 2013

(1 fiche par personne)

FICHE N°

ATLAN'KIT 2013

Fiche d'inscription au concours

Club :

Adresse du club :

Nom :

Adresse :

Prénom :

Date de naissance :

☎ :

e.mail :

Code	Base	Désignation	Droits	Atlan'kit	Concours
catégorie			d'inscription	2013	fédéral
			3€/pièce		

		Total des droits d'inscription :			
--	--	-------------------------------------	--	--	--

Aucune inscription ne sera acceptée le jour de l'exposition

Fiches à retourner à : Jacques ROUZINEAU, 13, rue des Ouches 44430 LELANDREAU
famile.rouzineau@libertysurf.fr

ALLAN K JT 2013

Bulletin de réservation
(1 fiche par club ou par participant individuel)

A nous retourner au plus tard pour le 01 Février 2013

Nom :

.....

Adresse :

.....



.....

E.mail :

.....

Club :

.....

RESERVATION DE STAND

Nombre de mètres de table souhaités : (maximum : 6 mètres)

Branchement électrique :

OUI

NON

RESTAURATION

❖ Pour le samedi et le dimanche midi, nous vous proposons des sandwichs et des boissons au bar de l'exposition.

❖ Pour le dîner des exposants, samedi soir, merci de nous indiquer ci-dessous le nombre de personnes de votre club qui souhaitent participer :

..... Personnes X 22€ = €

Le règlement des repas est à joindre à la présente réservation

Signature du responsable du club ou du participant individuel :

Fiches à retourner à : Jacques ROUZINEAU, 13, rue des Ouches 44430 LE
LANDREAU

famile.rouzineau@libertysurf.fr

Pour venir jusqu'à l'expo

Une fois sur le périph, prendre la **sortie 42 Porte de St Luce**, puis vous diriger vers le centre ville et suivre les pancartes **Salle Ligéria**.

HEBERGEMENT

Ste LUCE s/LOIRE		
ETAP Hôtel	4, Rue Gustave Eiffel 44980 SAINTE-LUCE SUR LOIRE	08.92.68.08.89 GPS :N 47° 15' 47.45" W 1° 29' 9.53'
NANTES		
FORMULE 1	345 route de Ste Luce	08.91.70.53.35
FORMULE 1	2 allée des Sapins RN 23, "La Belle Etoile"	08.91.70.53.36
NANTES EST		
CAMPANILE	Bld Des Patureaux RN 23 Ste Luce s/ Loire	02 40 30 01 82
PREMIERE CLASSE	2 rue Louis Armand Ste Luce s/ Loire	08.92.70.70.39